

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 05589

Numéro SIREN : 535 354 906

Nom ou dénomination : 7PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/024122

7PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 400 EUROS

SIEGE SOCIAL : LYON (69006) 45 QUAI CHARLES DE GAULLE

535 354 906 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 JANVIER 2018

Copie certifiée conforme

Fait en un (1) exemplaire original électronique

Date et signature en dernière page

Monsieur Nicolas GONCALVES

Président

Désignation de l'entreprise :		7 PARTNERS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		13						
Adresse de l'entreprise		45 QUAI CHARLES DE GAULLE		69006 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12				
Numéro SIRET*								53535490600021		Néant ☐ *		
						Exercice N clos le,		131012018		N-1		
								131122016				
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net				
		1		2		3		4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC								
	Frais de développement *	CX		CQ								
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		6736		5272		1464		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		146827				146827		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK								
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM								
	Terrains	AN		AO								
	Constructions	AP		AQ								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS								
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		228230		143877		84353		
	Immobilisations en cours	AV		AW								
	Avances et acomptes	AX		AY								
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT								
	Autres participations	CU		CV								
	Créances rattachées à des participations	BB		BC								
	Autres titres immobilisés	BD		BE								
	Prêts	BF		BG								
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		29360				29360		
	TOTAL (II)		BJ		BK		411154		149149		262004	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM								
	En cours de production de biens	BN		BO								
	En cours de production de services	BP		BQ								
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS								
	Marchandises	BT		BU								
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW								
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		7538425		192700		7345725		
	Autres créances (3)	BZ		CA		538305				538305		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC								
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE								
CRÉANCES	Disponibilités	CF		CG		3207924				3207924		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		51693				51693		
	TOTAL (III)	CJ		CK		11336347		192700		11143647		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM										
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA		11747501		341850		11405652		
	Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8....400.....)					DA	8 400		8 400		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC					
	Réserve légale (3)					DD	840		840		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG	2 689 835		646 563		
	Report à nouveau					DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	3 718 940		2 643 284		
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	6 418 015		3 299 087		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM					
	Avances conditionnées					DN					
	TOTAL (II)					DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP					
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	10 310		338 435		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	1 355 740		768 624		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	586 232		255 725		
	Dettes fiscales et sociales					DY	2 341 952		1 716 389		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
	Autres dettes					EA	693 403		113 294		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB					
	TOTAL (IV)					EC	4 987 637		3 192 467		
	Ecart de conversion passif * (V)					ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	11 405 652		6 491 554		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C					
				Ecart de réévaluation libre		1D					
				Réserve de réévaluation (1976)		1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	4 987 637		2 956 552		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	10 310					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant☐*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE			
				services*	FG	10 636 563	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 636 563		FK		FL	10 636 563	6 984 229
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	8 837	30 599		
	Autres produits (1) (11)				FQ	12	90		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 645 412	7 014 918
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 412 987	681 615
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	178 430	86 118
	Salaires et traitements*						FY	2 292 730	1 393 945
	Charges sociales (10)						FZ	1 021 379	712 398
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{		- dotations aux amortissements*		GA	47 072	36 980	
				- dotations aux provisions		GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	49 222	33 629	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	39	7 640
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 001 859	2 952 325	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 643 553	4 062 594	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	49	125
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	49	125	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 820	6 699
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	11 820	6 699
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 772)	(6 574)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 631 782	4 056 020	

Dossier N° 035190 en Euros.

MISSION DE PRÉSENTATION - Voir le rapport d'Expert Comptable

SÂFIGÉC 00000

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 7 PARTNERS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	16 742	73 768	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	16 742	73 768	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(16 742)	(73 768)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	1 896 100	1 338 968	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	10 645 461	7 015 043	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 926 521	4 371 759	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	3 718 940	2 643 284	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	26 888	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	8 600	7 100	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS									16 742		
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec la société mère FINANCIERE 7P.

Cette convention est applicable à compter du 01/01/2016 et pour une durée de cinq ans.

Transmission universelle de patrimoine de la société AOSCE, à son associé unique, la société 7PARTNERS avec effet au 31/01/2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 35 847€ au titre de l'année 2017. Une provision de 2370€ au titre de janvier 2018 a été comptabilisée. Le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 736		146 827
Installations générales agencements aménagements divers	142 259		18 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 239		24 904
TOTAL	184 498		43 733
Autres participations			271 148
Prêts, autres immobilisations financières	29 360		
TOTAL	29 360		271 148
TOTAL GENERAL	220 594		461 708

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			153 563	153 563
Installations générales agencements aménagements divers			161 088	161 088
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			67 142	67 142
TOTAL			228 230	228 230
Autres participations		271 148		
Prêts, autres immobilisations financières			29 360	29 360
TOTAL		271 148	29 360	29 360
TOTAL GENERAL		271 148	411 154	411 154

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 712	1 560		5 272
Installations générales agencements aménagements divers	78 261	32 309		110 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 104	13 203		33 307
TOTAL	98 365	45 512		143 877
TOTAL GENERAL	102 077	47 072		149 149

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 560				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 309				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 203				
TOTAL	45 512				
TOTAL GENERAL	47 072				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	143 716	49 222	237		192 700
TOTAL	143 716	49 222	237		192 700
TOTAL GENERAL	143 716	49 222	237		192 700
Dont dotations et reprises d'exploitation		49 222	237		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	29 360		29 360
Clients douteux ou litigieux	303 940	303 940	
Autres créances clients	7 234 485	7 234 485	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 882	2 882	
Taxe sur la valeur ajoutée	202 993	202 993	
Divers état et autres collectivités publiques	2 370	2 370	
Groupe et associés	320 000	320 000	
Débiteurs divers	10 060	10 060	
Charges constatées d'avance	51 693	51 693	
TOTAL	8 157 784	8 128 424	29 360

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 310	10 310		
Emprunts et dettes financières divers	135 652	135 652		
Fournisseurs et comptes rattachés	586 232	586 232		
Personnel et comptes rattachés	475 299	475 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	282 460	282 460		
Impôts sur les bénéfices	19 938	19 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 459 295	1 459 295		
Autres impôts taxes et assimilés	104 960	104 960		
Groupe et associés	1 220 088	1 220 088		
Autres dettes	693 403	693 403		
TOTAL	4 987 637	4 987 637		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	337 840			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS FINANCIERE 7P	1.0000	8 400		1	8 399
EPSA INTERNATIONAL	1.0000		1		1

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 964
Autres créances	15 301
Total	25 265

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	351 017
Dettes fiscales et sociales	479 489
Autres dettes	540 000
Total	1 370 507

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	51 693
Total	51 693

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	655 802
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	655 802
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	655 802
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	2 043 273
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 699 075
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2 043 273
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	2 043 273

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- HONORAIRES JURIDIQUES/AFFAIRES 2013	1 228	
- REDRESSEMENT CONTROLE FISCAL	15 514	
Total	16 742	



Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte : 20180724100707-aw7Gem9sbRHIEURQ4

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total : 12 dont 1 page(s) de signature

Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français



7PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 400 EUROS

SIEGE SOCIAL : LYON (69006) 45 QUAI CHARLES DE GAULLE

535 354 906 RCS LYON

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018
PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 24 JUILLET 2018**

« TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 3 718 940 €, de la manière suivante :

- *Compte spécial de réserves intitulé « Réserve spéciale -
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » :* 38 217 €
- *Autres réserves :* 3 680 723 €

Total 3 718 940 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices Ou Date de la décision	Dividende Par action	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 décembre 2016	71.43 €	40 %	600 012 € Non utilisé
21 janvier 2016	7.14 €	40 %	60 000 € Non utilisé
31 décembre 2015	78.57 €	40 %	660 012 € Non utilisé
28 octobre 2015	67.86 €	40 %	570 000 € Non utilisé
31 décembre 2014	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.»

Extrait certifié conforme

Fait en un (1) exemplaire original électronique

Date et signature en dernière page

Monsieur Nicolas GONCALVES

Président



Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte : 20180724100707-aw7Gem9sbRHIEURQ4

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total : 3 dont 1 page(s) de signature

Scellé par le Conseil National des Barreaux
Le 24/07/2018 à 11:51 CEST

Signé par Nicolas GONCALVES
Le 24/07/2018 à 13:04 CEST

serialNumber 39B4

serialNumber 20DC47

Contre-signé par Me Manuel GUINET
Le 24/07/2018 à 13:06 CEST

serialNumber 64081BE50BC76894943D681ADD1BC3A3

Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français





7PARTNERS

Société par actions simplifiée au capital de 8 400 Euros

RCS LYON 535 354 906

45 Quai Charles de Gaule

69006 LYON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2018

7PARTNERS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2018

Aux associés de la société 7PARTNERS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7PARTNERS relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la Transmission Universelle du Patrimoine de la société AOSCE.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et procédé à des tests pour vérifier par sondages le correct rattachement des produits et des charges à la période concernée.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 10 juillet 2018


BDO Rhône-Alpes
Représentée par Maxime TRIPIER
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2018 13			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 736	5 272	1 464	3 024	1 560	51.59
	Fonds commercial (1)	146 827		146 827		146 827	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	228 230	143 877	84 353	86 133	1 780	2.07
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	29 360		29 360	29 360		
	Total II	411 154	149 149	262 004	118 517	143 488	121.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	7 538 425	192 700	7 345 725	4 014 055	3 331 670	83.00
	Autres créances	538 305		538 305	64 748	473 558	731.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	3 207 924		3 207 924	2 230 552	977 372	43.82
	Charges constatées d'avance (3)	51 693		51 693	63 683	11 989	18.83
	Total III	11 336 347	192 700	11 143 647	6 373 037	4 770 610	74.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 747 501	341 850	11 405 652	6 491 554	4 914 098	75.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2018 13	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 400) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 400	8 400		
	Réserves				
	Réserve légale	840	840		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 689 835	646 563	2 043 272	316.02
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 718 940	2 643 284	1 075 656	40.69
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 418 015	3 299 087	3 118 928	94.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		338 265	338 265	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	10 310	170	10 140	NS
	Concours bancaires courants	1 355 740	768 624	587 116	76.39
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 232	255 725	330 507	129.24
	Dettes fiscales et sociales	2 341 952	1 716 389	625 563	36.45
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	693 403	113 294	580 109	512.04
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 987 637	3 192 467	1 795 170	56.23
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 405 652	6 491 554	4 914 098	75.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 987 637 2 956 552

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2018 13			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 •	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 636 563		10 636 563	6 984 229	3 070 314	40.58
Chiffre d'affaires NET	10 636 563		10 636 563	6 984 229	3 070 314	40.58
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 837	30 599	24 312	73.34
Autres produits			12	90	86	87.96
Total des Produits d'exploitation (I)			10 645 412	7 014 918	3 045 917	40.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 412 987	681 615	674 570	91.35
Impôts, taxes et versements assimilés			178 430	86 118	85 136	91.26
Salaires et traitements			2 292 730	1 393 945	782 622	51.83
Charges sociales			1 021 379	712 398	249 615	32.34
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 072	36 980	7 011	17.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			49 222	33 629	12 791	35.11
Dotations aux provisions						
Autres charges			39	7 640	8 238	99.53
Total des Charges d'exploitation (II)			5 001 859	2 952 325	1 803 507	56.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 643 553	4 062 594	1 242 410	28.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2018 13	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	49	125	87	63.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	49	125	87	63.99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 820	6 699	4 563	62.87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	11 820	6 699	4 563	62.87
2. Résultat financier (V-VI)	11 772	6 574	4 650	65.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 631 782	4 056 020	1 237 760	28.17
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 742	73 768	63 173	79.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	16 742	73 768	63 173	79.05
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 742	73 768	63 173	79.05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 896 100	1 338 968	445 551	30.72
Total des produits (I+III+V+VII)	10 645 461	7 015 043	3 045 830	40.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 926 521	4 371 759	2 190 448	46.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 718 940	2 643 284	855 382	29.87

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

SAFIGEC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Transmission universelle de patrimoine de la société AOSCE, à son associé unique, la société 7PARTNERS avec effet au 31/01/2018.

Cette opération a généré un mali de fusion de 146 827 € qui a été affecté en totalité au fonds commercial. Conformément au règlement ANC 2015-06, des tests de dépréciations seront réalisés chaque année en comparant la valeur nette comptable à la valeur vénale. Une provision pour dépréciation sera comptabilisée le cas échéant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice comptable a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/01/2018.

Informations générales complémentaires

Une convention d'intégration fiscale a été conclue avec la société mère FINANCIERE 7P.

Cette convention est applicable à compter du 01/01/2016 et pour une durée de cinq ans.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 35 847€ au titre de l'année 2017. Une provision de 2370€ au titre de janvier 2018 a été comptabilisée. Le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 736		146 827
Installations générales agencements aménagements divers	142 259		18 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 239		24 904
TOTAL	184 498		43 733
Autres participations			271 148
Prêts, autres immobilisations financières	29 360		
TOTAL	29 360		271 148
TOTAL GENERAL	220 594		461 708

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			153 563	153 563
Installations générales agencements aménagements divers			161 088	161 088
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			67 142	67 142
TOTAL			228 230	228 230
Autres participations		271 148		
Prêts, autres immobilisations financières			29 360	29 360
TOTAL		271 148	29 360	29 360
TOTAL GENERAL		271 148	411 154	411 154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 712	1 560		5 272
Installations générales agencements aménagements divers	78 261	32 309		110 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 104	13 203		33 307
TOTAL	98 365	45 512		143 877
TOTAL GENERAL	102 077	47 072		149 149

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 560				
Instal.générales agenc.aménag.divers	32 309				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 203				
TOTAL	45 512				
TOTAL GENERAL	47 072				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	143 716	49 222	237		192 700
TOTAL	143 716	49 222	237		192 700
TOTAL GENERAL	143 716	49 222	237		192 700
Dont dotations et reprises d'exploitation		49 222	237		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	29 360		29 360
Clients douteux ou litigieux	303 940	303 940	
Autres créances clients	7 234 485	7 234 485	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 882	2 882	
Taxe sur la valeur ajoutée	202 993	202 993	
Divers état et autres collectivités publiques	2 370	2 370	
Groupe et associés	320 000	320 000	
Débiteurs divers	10 060	10 060	
Charges constatées d'avance	51 693	51 693	
TOTAL	8 157 784	8 128 424	29 360



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 310	10 310		
Emprunts et dettes financières divers	135 652	135 652		
Fournisseurs et comptes rattachés	586 232	586 232		
Personnel et comptes rattachés	475 299	475 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	282 460	282 460		
Impôts sur les bénéfices	19 938	19 938		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 459 295	1 459 295		
Autres impôts taxes et assimilés	104 960	104 960		
Groupe et associés	1 220 088	1 220 088		
Autres dettes	693 403	693 403		
TOTAL	4 987 637	4 987 637		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	337 840			

Composition du capital social

(PCG Art, 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SAS FINANCIERE 7P	1.0000	8 400		1	8 399
EPSA INTERNATIONAL	1.0000		1		1

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 964
Autres créances	15 301
Total	25 265



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	351 017
Dettes fiscales et sociales	479 489
Autres dettes	540 000
Total	1 370 507

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	51 693
Total	51 693

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	655 802
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	655 802
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	655 802
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	2 043 273
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 699 075
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2 043 273
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	2 043 273



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	33
Employés	3
Total	36

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

L'acquisition des titres de la société AOSCE est assortie d'une clause de garantie de passif dont les conditions sont les suivantes:

- Seuil de déclenchement : 2 K€
- Plafond : 50 K€
- Terme : sur le plan fiscal, social, et en matière de revendication salariale, jusqu'à l'expiration de la prescription légale applicable au droit de contrôle, de rehaussement et / ou de condamnation pour la période antérieure à la date de réalisation, et en tous autres domaines, jusqu'au 31 décembre 2020.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/01/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- HONORAIRES JURIDIQUES/AFFAIRES 2013	1 228	
- REDRESSEMENT CONTROLE FISCAL	15 514	
Total	16 742	

